

 <p>Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p>	<p>COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025</p>
--	---

Date de convocation : 18/03/2025

Date d'affichage : 18/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Alain NOEL, Martine BUISSON, Pascal CAILLY, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Alain DEHAIS, Armelle POIRIER, Florence COSSARD, Stéphanie LEVILLAIN

Etaient Absents : Jonathan DESGROISILLES a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE
 Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR
 Dominique CATEL

Mr Gilbert BAUDER a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres		OBJET :
En exercice	18	
Présents	15	
Pouvoirs	2	
Votants	17	

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Constatant que le Compte Financier Unique fait, présente les résultats suivants

	Résultat C.A 2023	Virement à la <u>S.Iny</u> 2023	Résultat de l'exercice 2024	Restes à Réaliser 2024	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	55 451.70 €		- 128 776.86 €	D 337 587.78 €	- 337 587.78 €	- 410 912.94 €
FONCT	3 510 425.70 €	151 734,60 €	848 820.67 €	R 0.00 €		4 207 511.77 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- D'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	4 207 511.77 €
Affectation obligatoire A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	410 912,94 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserve (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	3 796 598.83 €
Total affecté au c/1068 :	410 912,94 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire-Adjoint,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20250325-14-25-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2025

Publication : 03/04/2025